



**Paysage – Forêt – Eau
-Environnement
Développement et animation des
Territoires**

**Licence Professionnelle Aménagements
Paysagers
Parcours Design des milieux anthropisés**

Description

Licence - niveau 6

Délivrée par le Ministère de l'enseignement Supérieur, cette licence forme des étudiants capables d'innover pour concevoir des aménagements paysagers visant la préservation de la biodiversité, l'économie des ressources, l'intégration des enjeux sociétaux présents et à venir.

Elle les prépare à associer aux visées nourricières, écologiques, thérapeutiques, sociales, la question du mieux-vivre individuel et collectif sur le long terme .

NB : on entend par design des milieux anthropisés (lieux aménagés, habités ou gérés par les êtres humains), la capacité à fonder des choix de conception, gestion, entretien paysager, à l'appui d'enjeux éthiques et sociétaux

Cette formation interdisciplinaire est portée par l'Université de Limoges en partenariat avec un ensemble de partenaires (dont le CDFAA de la Corrèze à Voutezac). Le site principal de formation est le CFPPA des Vaseix,

Elle est proposée sur +/- 12 mois (18 semaines en centre de formation et 32 semaines en entreprise..) à des candidats de niveau 5 minimum..

Elle privilégie la mise en situation professionnelle du design des milieux paysagers en projets pluridisciplinaires, en projets tutorés, chantiers-école.

Elle s'adresse à un large public adulte (salarié en poste ou en reconversion, demandeur d'emploi, étudiant). Possibilité de modules à la carte.

Compétences visées

- Réaliser des diagnostics écologiques environnementaux d'un site à aménager, à restaurer ou réhabiliter ;
- Réaliser des diagnostics patrimoniaux, dans une approche socio-culturelle du projet paysager ;
- Maîtriser la méthodologie de conception du projet dans un processus de design des milieux paysagers ;
- Gérer des milieux paysagers anthropisés ;
- Animer une équipe pluridisciplinaire, et communiquer sur le projet.

Débouchés Métiers :

Cette licence professionnelle anticipe les besoins des collectivités, des territoires et des entreprises dans le domaine des aménagements des milieux anthropisés, paysagers. Elle prépare aux métiers suivants :

Chef de projet co-création paysagère à but thérapeutique, éducatif ou social ;

Chef de projet innovation architecture paysagère ;

Gestionnaire du patrimoine arboré et biodiversité

Collaborateur du concepteur paysagiste, du gestionnaire d'espaces naturels ;

Formateur en aménagement paysage

Poursuite d'étude :

La licence Pro est une formation conçue pour s'insérer directement dans la vie professionnelle.

Le diplômé peut éventuellement poursuivre par un Master pro

Voies d'accès au sein du réseau Réana

Formation initiale scolaire	
Formation par Apprentissage	X
Formation continue pour adultes	X

Lieux de la formation

Formation initiale scolaire	Formation par Apprentissage	Formation continue pour adultes
	CFPPA -CFA Limoges – Les Vaseix	CFPPA Limoges – Les Vaseix

